

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil quatorze le vingt-deux mai, à vingt heures trente, le conseil municipal de TREFFLEAN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Claude LE JALLE, Maire

PRESENTS : Patrick HOUTEKIER, Marjorie BLAINEAU, Gwénaél LE FLOCH, Bénédicte BARRE VILLENEUVE, Blaise MAYANGA, Michel LOUESSARD, Maryvonne DOS SANTOS, Maryannick PELERIN, Nadine MIGNOT, Frédéric HOCHARD, Virginie BOUETTE, Emilie MACE, Fabrice ROSOLI, Anne-Catherine DESJARDINS, Didier LE DERFF, Céline LEFEBVRE

Monsieur Sébastien MOULIN a donné pouvoir à Monsieur Claude LE JALLÉ
Monsieur Jean-François BRETON a donné pouvoir à Monsieur Gwénaél LE FLOCH

Convocation du 16 mai 2014

Secrétaire de Séance : Monsieur Patrick HOUTEKIER

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 avril 2014

- **Quartier de Kerno** : Les travaux de la partie « intramuros » sont en voie d'achèvement. L'entreprise Atlantic Paysages terminera les murets dès réception des boîtes aux lettres.

- **Résidence Ste Apolline 4**

Le coût des travaux est arrêté à 150 000 € comprenant

- le rachat des terrains à la commune
- les frais de géomètre
- les travaux de voirie, d'élec, de réseaux assainissement et d'eaux potables.

Le prix du m² fixé à 105 € TTC par le conseil municipal a été validé par le service des Domaines.

Les travaux paysagers sont en cours d'achèvement.

Chapelle de Cran

L'entreprise ALTER NATIVES procède à la repose des peintures murales, nécessitant plus de temps que prévu – phase très délicate.

Ces travaux devraient s'achever courant deuxième quinzaine de juin.

Viendra ensuite le temps de séchage des enduits de finition estimé à deux ans.

L'entreprise BEAUFILS – maçonnerie – interviendra ensuite pour le nettoyage général.

Ainsi la chapelle de Cran sera à nouveau accessible au public cet été.

Local Pizzeria : Les travaux sont en cours et l'ouverture est prévue début septembre.

Voirie Rue René Descartes : Il est signalé la présence de nids de poules sur la voirie. Les travaux d'enrobés ne se feront pas de suite car il reste encore beaucoup de chantier en cours dans le secteur.

Rythmes scolaires : projet d'organisation

Madame Marjorie BLAINEAU, adjointe à la vie scolaire, expose aux membres du conseil municipal qu'en mars 2013, le conseil municipal avait opté pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à partir de septembre 2014, selon les textes en vigueur afin de respecter le rythme de l'enfant.

Récemment, un décret du nouveau ministre de l'Education, Monsieur Hamon, donne la possibilité aux communes rurales d'assouplir l'organisation des rythmes scolaires.

La commission vie scolaire a étudié cette nouvelle proposition. Les enseignants rappellent que les temps d'activités périscolaires (TAP) doivent être des moments pendant lesquels les enfants ont le droit de se poser, s'ennuyer, discuter ..L'enfant doit être au centre du système. Ainsi, la commission vie scolaire propose au conseil municipal de maintenir les TAP de 15h30 à 16h30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

En ce qui concerne le mercredi, le restaurant scolaire sera ouvert et payant.

A partir de 13h30, le service jeunesse pourra accueillir les enfants de + de 6 ans. Quant aux enfants de – de 6 ans, ils seront accueillis en accueil périscolaire dans les classes maternelles.

L'inscription est obligatoire et comprendra un engagement de l'enfant et de sa famille à participer à l'intégralité de l'activité.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité

- entérine la proposition de la commission vie scolaire ci-dessus
- précise que les temps d'activités périscolaires seront gratuits pour les familles.

- EADM (Espace, Aménagement et Développement du Morbihan)

Le Maire explique que le conseil municipal doit désigner deux délégués au sein de La société EADM (Espace, Aménagement et Développement du Morbihan)

Le conseil municipal, après délibération :

- désigne Monsieur Gwénaél LE FLOCH, titulaire et Monsieur Didier LE DERFF, suppléant.

Rapport des commissions et des instances intercommunales

M. Blaineau: la commission culture communication va se réunir le 28 mai prochain avec entre'autre la préparation de la fête de la musique organisée à Treffléan cette année pour les communes de Treffléan, Sulniac et La Vraie-Croix.

G. Le Floch : La réunion de la commission urbanisme est prévue le 26 mai prochain.

P. Houtekier a participé à différentes réunions syndicales (SDEM, SIAEP, VANNES AGGLO, VIPE dont l'objet était l'installation et la mise en place des comités syndicaux ainsi qu'à une réunion organisé par le Préfet à l'attention de tous les nouveaux élus. Le Préfet souhaite que les projets d'investissements sortent rapidement compte tenu de la conjoncture économique très difficile pour les entreprises du bâtiment et travaux publics. Il a évoqué les problèmes de l'eau, de l'emploi, de la nécessité de mutualiser les moyens. Il se présente comme étant le représentant de l'Etat pour faciliter les relations avec les collectivités.

B. Mayanga : la réunion de l'interassociation a eu lieu récemment. Le Président est Monsieur Lionel SOUCHET de Kerbihan. Le conseil municipal est représenté par trois élus que sont Blaise Mayanga, Sébastien Moulin et Marjorie Blaineau. Une modification des statuts est envisagée.

Formation des élus : En partenariat avec le Centre de Gestion du Morbihan, l'université de Bretagne Sud propose des formations. Un document sera remis à chacun des élus.

Remise du tableau des commissions municipales et des représentants de la commune dans les structures intercommunales.

Tour de table :

M. Louessard : La lettre treffléanaise sortira 1^{ère} quinzaine de juin. La distribution est opérée par les conseillers municipaux selon un secteur.

La fête du foyer de vie aura lieu le samedi 13 juin.

D. Le Derff : Demande des informations sur la ligne politique du conseil municipal et demande que les comptes rendus de commissions soient transmis à tous les élus.

F. Rosoli signale des problèmes de sécurité rue du Pratel avec les sorties des lotissements ainsi que la dangerosité du bus scolaire lorsqu'il fait demi-tour au rond point de Bizole.

A.C. Desjardins : demande des informations par rapport au concours des maisons fleuries, signale le problème d'absence de poubelles au cimetière et interroge par rapport au conseil municipal enfant.
